

Francueil

BULLETIN MUNICIPAL **2023**



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

www.francueil.fr



RESTEZ INFORMÉS

La communication

Les attentes des habitants sont fortes en matière d'information, de communication et de participation. Il appartient aux élus d'investir cette question et de construire avec les professionnels des stratégies adaptées. La communication publique est l'une des missions de service public de la collectivité. C'est une pratique professionnelle avec ses métiers, ses règles et son éthique, une pratique technique qui a ses outils diversifiés et complexes.

D'une manière générale, dans la hiérarchie des moyens d'information sur la vie locale, les médias émis par les collectivités territoriales priment sur les autres médias. Le journal municipal est le premier support d'information des Français sur la vie locale. Les sites internet des collectivités locales sont davantage utilisés que les sites non institutionnels. Grâce à la diversité des outils mis en œuvre et à leur professionnalisme, la communication publique tient une place primordiale dans l'information locale.

Le développement du numérique et les réseaux sociaux en ligne ont diversifié encore les moyens dont disposent les citoyens pour leur information et communication.

À Francueil, nous essayons de nous adapter aux besoins exprimés et vous avez à votre disposition :

- Le bulletin municipal annuel
- Les flyers pour les opérations plus ponctuelles (animations, culture...)
- Le site internet de la commune
- Le panneau numérique place de Verdun
- Le réseau Intra-Muros qui est de plus en plus sollicité notamment pour les informations sur les travaux dans la commune,
- un réseau Facebook à améliorer, nous y travaillons,
- Enfin un nouveau plan de la commune est en voie de réalisation. ■



Pierre EHLINGER
Maire de FRANCUEIL

Chères francueilloises, chers francueillois,

Le contexte sanitaire particulièrement dégradé a perturbé les traditionnels temps de convivialité ces deux dernières années et particulièrement le rendez-vous des vœux du maire.

Enfin en ce début d'année 2023, nous avons pu nous retrouver malgré une situation qui demande toujours de la vigilance.

Et il faut avouer que les perspectives de l'année que nous entamons ne sont guère réjouissantes. Nous avons une guerre en Europe, en Ukraine précisément, le prix des énergies, des carburants et de l'alimentation qui flambent, un taux d'inflation record et j'en oublie certainement.

Avant de donner quelques indications sur nos réalisations et projets, je veux faire le point sur les problèmes du quotidien. De quoi me parlez-vous le plus souvent ? Eh bien de vos problèmes avec la DRAC, (Direction des affaires culturelles), des ABF (architectes des bâtiments de France), de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), de la DDT (Direction départementale des territoires), du PPRI (plan de prévention du risque inondation), du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal), du formulaire Cerfa, de l'opérateur Orange, et j'en passe et des meilleurs. Toujours ce sacro-saint problème de normes qui se multiplie à foison et qui finissent par pourrir la vie de tout un chacun. Cela ne va pas vous consoler, mais sachez que c'est un point commun que vous partagez avec vos élus locaux. Nous essayons de nous battre contre ce fléau, hélas ce n'est pas gagné.

Le 19 novembre 2021, j'accueillais avec mon équipe les nouveaux arrivants à Francueil. Ceux-ci m'indiquaient que le cadre et la qualité de vie propice aux familles expliquaient en grande partie le choix de leur installation dans notre commune. Certes, nous avons bien conscience que tout n'est pas parfait, loin de là, et que beaucoup reste à faire notamment en matière de sécurité routière tout comme pour la sécurité des biens et des personnes. Nous y travaillons : la vidéo-protection est désormais opérationnelle. Elle doit nous aider à maintenir à Francueil un état d'esprit général fait de respect et d'attention aux autres.

La qualité de l'offre scolaire et périscolaire reste une de nos priorités, et à cet égard, nous avons mis en place en novembre 2021 et 2022 un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité avec le Centre Socio-culturel de Bléré afin d'accompagner les enfants et les familles qui en ont besoin et qui sont volontaires dans l'épanouissement scolaire, mais non pas limité au seul aspect pédagogique.

Après de nouvelles plantations d'arbres dans la cour de l'école fin 2022, en 2023 nous allons nous inscrire dans une démarche « un nouveau-né = un arbre planté » dans la commune.

Les circonstances nous contraignent à revoir une partie de nos projets. En effet, comme je l'ai indiqué, la pression qui pèse sur nos finances est fortement impactée par l'augmentation des coûts de l'électricité, du chauffage, des carburants et des dépenses alimentaires, notamment la restauration scolaire. Une étude complète des investissements nécessaires aux économies d'énergie est en cours sur l'ensemble des bâtiments publics propriétés de la commune. Nous prendrons les mesures qui s'imposent pour anticiper les dépenses de fonctionnement du futur.

Pour pallier ces dépenses, certaines collectivités augmentent fortement leur fiscalité. Nous avons décidé pour aider les familles, et pour ne pas nous laisser entraîner dans une dérive fiscale, de ne pas augmenter, autant que possible, nos taux essentiellement sur le foncier bâti et non-bâti.

Je veux saluer le travail fait par tous les élus, le personnel communal, les associations et les bénévoles dans la période difficile que nous venons de vivre et que nous vivons encore. Continuez à prendre soin de vous et des autres.

J'ai bien vu que quelques esprits chagrins ne peuvent pas s'éloigner de ce qui se passe devant leur porte. J'assume avec mon équipe le fait que nous privilégions en toute circonstance l'intérêt général à l'intérêt particulier.

Je vous souhaite, après des fêtes de fin d'année réconfortantes en famille ou avec vos proches, une année 2023 prometteuse et enrichissante, avec de nouveaux espoirs, de nouvelles résolutions, de nouveaux défis, Belle et Bonne Année 2023 à toutes et à tous,

Bien cordialement.

LA VIE MUNICIPALE

- Édito p.3
- Budget/Finances 2023 p.4
- Environnement p.6
- Retour en images sur 2022 p.8
- Nos commerçants en vedette p.10
- Portrait p.11
- Travaux p.12
- Sécurité p.14
- Enfance/Jeunesse p.16
- Social p.18
- Culture p.20
- Vie associative p.21
- Intercommunalité p.26



LA VIE DES ASSOCIATIONS

- Enfant/Loisirs p.21
- Loisirs p.22
- Sports p.24



INTERCOMMUNALITÉ

- Collecte/tri des déchets/déchetterie p.26
- Organismes intercommunaux p.27
- Urbanisme p.28

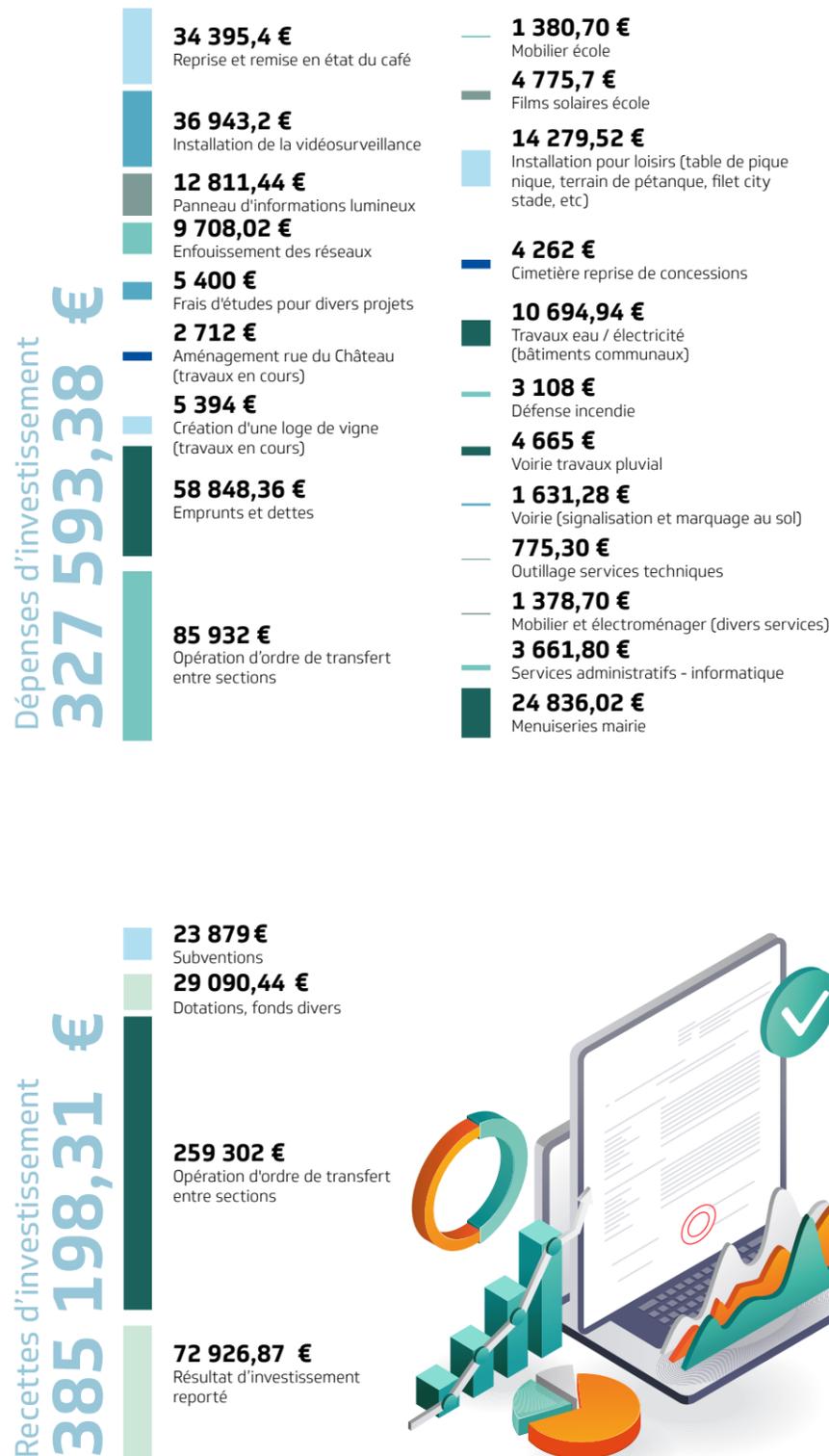


ÉTAT CIVIL p.31



Économie de gestion

Après avoir retrouvé quelques marges de manœuvre au sortir de la crise sanitaire, puis une année 2022 d'ores et déjà marquée par une forte inflation et une hausse des coûts jamais vue « depuis 15 ans », que pouvons-nous attendre de l'année 2023 ? Si 2022 est « l'année d'une inflation record », les conséquences de la hausse des prix devraient encore, sans surprise, largement perturber les budgets locaux l'an prochain. Au grand dam des collectivités puisque l'inflation est toujours attendue en nette progression et celle-ci serait accompagnée d'une série de revalorisations, notamment celle de nombreux contrats que ce soit de prestations de services, d'achat d'électricité et de gaz ou l'alimentation scolaire notamment. Dans ces conditions, une interrogation sur les tarifs des services publics est à mener rapidement, mais sans affolement. Je pense en priorité aux locations de salles, à la cantine scolaire ou encore à la garderie scolaire. Sans regretter la prise de conscience des interdépendances économiques, sociales, territoriales entre les politiques publiques locales et la stratégie nationale, il est légitime que nous soyons vigilants quant aux conséquences car on constate une lente « recentralisation » qui nuit aux collectivités territoriales. Nous attendons les actes qui devraient suivre le discours du Président de la République sur une nouvelle étape de la décentralisation pour juger. Plus que jamais, pour faire face aux défis qui nous attendent, il faut des communes fortes et vivantes avec des élus motivés. En tout état de cause, 2023 sera très compliquée car les indications financières restent floues et incertaines. Compte tenu des incidences du coût des énergies et d'autres produits indispensables, il est probable que nous devons ajuster nos projets et investissements aux soubresauts économiques à venir. Nous serons très attentifs à l'évolution de la fiscalité y compris les taxes que nous ne maîtrisons pas directement comme les ordures ménagères, l'eau et l'assainissement.



Tarifs communaux

Location salle polyvalente

Habitants Commune	
soirée été *	116 €
soirée hiver *	138 €
journée été **	243 €
journée hiver **	286 €
WE été ***	394 €
WE hiver ***	467 €
jour sup été **	103 €
jour sup hiver **	124 €
Hors Commune	
soirée été *	161 €
soirée hiver *	187 €
journée été **	326 €
journée hiver **	370 €
WE été ***	477 €
WE hiver ***	550 €
jour sup été **	111 €
jour sup hiver **	131 €
Commerçants	
journée été **	558 €
journée hiver **	626 €
Pour tous	
caution	1 200 €

* soirée : ou 1/2 journée = 5 heures
 ** journée : de 8 h à 8 h le lendemain
 *** week-end : vendredi 18 h au lundi 8 h
 Période été : 15 avril au 15 octobre

Concessions

Cimetière	
15 ans (pour 2 m²)	126 €
30 ans (pour 2 m²)	263 €
50 ans (pour 2 m²)	421 €
Columbarium	
15 ans	369 €
30 ans	548 €



Photocopies

A4 Noir et Blanc	0,10 €
A4 Couleur	0,20 €



Cartes de pêche étang communal

Carte annuelle	52 €
Carte journalière	6 €

Tarifs de la garderie périscolaire - Année 2021-2022

Abonné	
Abonnement annuel par famille	22,20 €
1/4 d'heure de 7 h 15 à 8 h 15	0,45 €
forfait matin ⁽¹⁾ de 8 h 15 à 8 h 40	0,45 €
forfait goûter ⁽²⁾ de 16 h 35 à 17 h 15	1,35 €
1/4 d'heure de 17 h 15 à 18 h 30	0,45 €
Petit déjeuner	0,55 €
Frais par retard répété après 18 h 30	5,00 €

⁽¹⁾ les enfants doivent arriver avant 8 h 30 - ⁽²⁾ le forfait du soir comprend le goûter

Occasionnel	
1/4 d'heure de 7 h 15 à 8 h 15	0,60 €
forfait matin (1) de 8 h 15 à 8 h 40	0,60 €
forfait goûter (2) de 16 h 35 à 17 h 15	1,65 €
1/4 d'heure de 17 h 15 à 18 h 30	0,60 €
Petit déjeuner	0,55 €
Frais par retard répété après 18 h 30	5,00 €

Tarifs du restaurant scolaire - Année 2021-2022

	PRIMAIRE		MATERNELLE	
	par an	par mois	par an	par mois
Forfait 4 jours	610,00 €	61,00 €	574,50 €	57,45 €
Forfait 3 jours	457,50 €	45,75 €	430,87 €	43,08 €
Forfait 2 jours	305,00 €	30,50 €	287,25 €	28,72 €
Forfait 1 jour	152,50 €	15,25 €	143,62 €	14,36 €
Repas occasionnel	5,23 €		5,00 €	
Remboursement repas non pris (*)	2,94 €		2,78 €	
Forfait utilisation RS sans repas	183,12 €	18,31 €	143,88 €	14,39 €
Utilisation occasionnelle RS sans repas	2,07 €		1,85 €	
Repas occasionnel adulte	5,23 €			

(*) selon le règlement

L'étang de pêche et sa gestion



L'eau

Bien que la gestion de l'étang relève d'une surveillance régulière, certaines périodes sont plus sensibles : les périodes de crues, d'étiages, de vidange et de remplissage de l'étang.

L'habitat

L'entretien des habitats participe au maintien et à la diversification des écosystèmes en place, apportant au milieu de nombreux bénéfices (biodiversité, épuration des eaux par les végétaux...), la période de gestion est dépendante du type d'habitat.

Les abords

La gestion des abords permet de préserver l'étang et ses habitats, de réaliser les activités souhaitées, sans nuire aux autres éléments du site et permet une gestion paysagère adaptée.

Les espèces de poissons

La gestion des poissons permet leur développement et leur reproduction dans de bonnes conditions, alors que la gestion des espèces invasives (animales et végétales) vise à éviter le déséquilibre de l'écosystème et l'invasivité de tout l'étang, pour limiter la prolifération de ces espèces.

L'empoissonnement

L'empoissonnement est géré dans le but d'adapter son peuplement piscicole au potentiel et aux caractéristiques de l'étang, d'éviter des déséquilibres écologiques dans le milieu aquatique aval et pour ne pas y introduire d'espèces invasives ou interdites.

Pour cette année, l'étang de Francueil a bénéficié d'un apport de tanches, brochets, gardons.

En 2022, la canicule a découragé les pêcheurs de s'installer devant l'étang. Sachez que nous faisons notre possible pour l'accueil des amateurs en préservant des zones d'ombre et en leur permettant de tirer un repas du sac sur des emplacements bien à l'abri.

Toute la surface du domaine n'est pas réservée qu'aux seuls pêcheurs. Si vous aimez la lecture par exemple, l'endroit est idéal, calme et apaisant et proche du centre village.

Jean-Louis Lévêque, conseiller délégué, met toute son ardeur et son savoir-faire à la disposition des amateurs, bien secondé par Sébastien Pavy, le responsable technique de la commune. Pour tout renseignement, adressez-vous à l'accueil de la mairie.

Ouverture pour la saison 2023 du 1^{er} avril au 1^{er} novembre



FLEURISSEMENT

Une naissance, un arbre

Afin de célébrer la naissance de chaque enfant francueillois, la commune va participer à l'opération « Une naissance, un arbre ». Chacun pourra ainsi parrainer un jeune arbre, symbole de vie, qu'il verra grandir en même temps que lui.

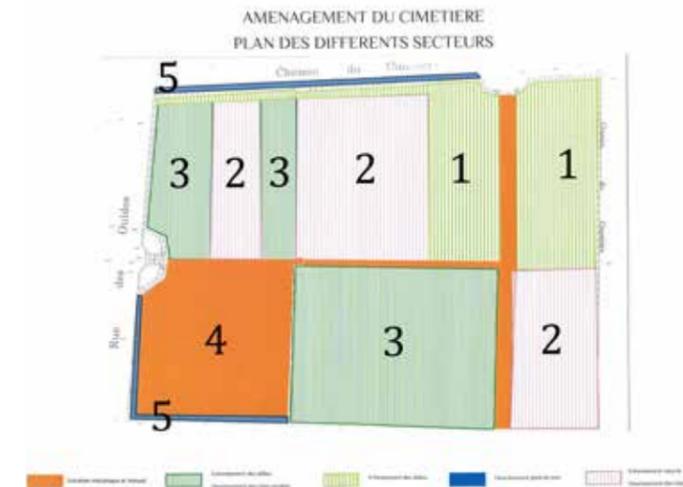
Outre l'aspect symbolique de cet événement, il s'agit d'une démarche écologique permettant de sensibiliser les enfants à l'environnement. Elle permet aussi de contribuer à préserver la biodiversité et de réduire l'impact de l'homme sur le changement climatique.

Cette opération sera évidemment fondée sur le volontariat, les parents seront contactés et y participeront ou non. Ils pourront en outre suggérer un lieu de plantation s'ils le souhaitent.

Nous avons donné l'exemple en plantant de nouveaux arbres et fruitiers dans la cour de l'école. Cela permettra non seulement d'y apporter plus de vie, mais aussi un confort naturel lors des grosses chaleurs de plus en plus nombreuses. Nous rappelle que les élèves de l'école participent déjà à nos plantations chaque année pour embellir le village et que nous partageons avec eux le plaisir de faire vivre le jardin partagé.

TRANSITION

Aménagement du cimetière



Palmarès maisons fleuries 2022

1^{er} prix : Mme LEFEUVRE Frédérique
2^e prix : MM. GIRAUD Robert et TAVERNIER Fabrice
3^e prix : Mme LONDAIS Claudine
4^e prix : M. et Mme PICHOFF Adam et Jocelyne
5^e prix ex-aequo : Mme BESNIER Marie-Madeleine, Mme BODIN Josiane, Mme CHALER Sophie, Mme LE CADRE Monique, Mme LEHOUX Magalie, Mme SALIS Pierrette, Mme SEIGNOT Nicole, Mme ULMANN Madeleine, M VANDIER Robert.
Prix « hors concours » : MM. MOUGNE AGOSTINELLI



L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires dans les cimetières depuis le 1^{er} juillet 2022 nous amène à réfléchir sur une gestion plus écologique de l'espace public

Dans les prochains mois, plusieurs actions vont être engagées :

- 1 - Enherbement des allées
- 2 - Enherbement naturel et fleurissement des inter-tombes
- 3 - Enherbement des allées et fleurissement des inter-tombes
- 4 - Entretien mécanique et manuel
- 5 - Fleurissement pied de mur

Dans le cadre de l'enherbement des allées, le dépôt de jardinières et de pots de fleurs se fera obligatoirement sur les concessions. Les plantations dans les allées sont interdites.

Un enherbement naturel sera maintenu dans les zones où des reprises de concessions auront lieu et les inter-tombes seront fleuries afin d'éviter la poussée d'adventices.

Le plan du cimetière vous présente les différentes actions à mener en fonction des secteurs.

Les agents de la mairie assureront la transition et l'entretien du cimetière, différemment certes, mais dans le respect du site et des familles.

Cette transition se fera en plusieurs étapes. En fonction des résultats obtenus, des modifications pourraient être apportées.

Retour en images sur 2022

- 1 : remise d'une médaille à Jean-Louis LEVEQUE
- 2 : ouverture du Bar restaurant « La Reine Blanche »
- 3 : Loge de vigne Rue du Château d'eau
- 4 : Trottoir Rue d'Amboise
- 5 : Installation bâche incendie « La Minière »
- 6 et 6b : Installation filet citystade
- 7 : terrains de pétanque
- 8 : collecte alimentaire
- 9 : Installation panneau numérique





Le Salon d'Amélie

C'est à la rencontre d'Amélie Gaumé que nous sommes allés lors de ce numéro. « Le Salon d'Amélie » se trouve au cœur du village non loin de la boulangerie et du Proxi.

Idéalement placé, le salon propose des coupes « Hommes, femmes et enfants », couleurs et brushing ainsi qu'une gamme de produits capillaires éco-responsables made in France à la vente.

Native de Francueil, Amélie est restée fidèle à ses origines et son village. Après avoir fait ses années « collège », elle se lance dans un CAP coiffure en 1998 sur 3 ans qu'elle réussit tout en alliant cours théoriques et alternance en salon. Cela lui permet d'acquérir une expérience professionnelle solide. Elle fait ses premiers pas dans un salon de coiffure à Bléré, « L'Hair du Temps », sous l'égide de son maître de stage Dominique Faye qui l'accompagnera tout au long de son cursus professionnel. Elle s'inscrit ensuite dans une mention complémentaire « Coloriste permanentiste » et par la suite passe un Brevet professionnel pour se perfectionner.

Et puis une occasion s'offre à elle en 2010 à Francueil sous le mandat de M. BEGUIN, pour ouvrir son propre salon. Elle saisit l'opportunité. Elle deviendra plus tard propriétaire des locaux en 2019.

Elle se lance dans l'aventure avec beaucoup d'envie et de motivation. Après plusieurs années de travail et malgré ces derniers temps plus difficiles que nous avons connu (confinements successifs, crise sanitaire,...) elle reste toujours présente et disponible.

Malheureusement, elle a dû se réorganiser et il n'est pas toujours évident pour elle de satisfaire les nombreuses demandes de rendez-vous. Elle s'en excuse et regrette de pas pouvoir y répondre favorablement.

De plus, la commune a pu souligner, il y a peu en parallèle, son engagement et sa participation dans l'action caritative à travers une course sportive et humanitaire « la Madagazelle » à Madagascar avec une autre coéquipière. Une bien belle aventure qu'elle a su allier avec ses obligations professionnelles. Nous lui souhaitons de continuer à accueillir et ravir la population francueilloise et environnante et à garder son dynamisme.

Chacun sait l'importance de maintenir les services de proximité dans nos villages ruraux. ■

Pour tous renseignements, vous pouvez la contacter à ce numéro : 02.47.57.93.30



Native de Francueil, Amélie est restée fidèle à ses origines et son village.

Michèle MOLINIER

Retraîtée, je suis née au Cameroun il y a 71 ans ; une jeunesse africaine ponctuée de séjours à Amboise qui restera mon 1er contact avec la France et donc le plus cher...

Des études dans divers pays puis la gestion de l'École Française de Brazzaville (Rép. du Congo).

Rentrée en France en 1981 où, après quelques années en postes comptables, l'essentiel de ma carrière s'est déroulé dans l'assurance, se terminant par 18 ans comme chargée de compte au département international d'un grand courtier américain.

Arrivée à Francueil en 2013, je n'envisageais absolument pas d'être un jour candidate aux élections municipales jusqu'à ce que des amis finissent par m'en convaincre. Quand le Maire m'a proposé de participer aux actions périscolaire et culturelle en partenariat avec Valérie Paverani, j'ai senti qu'il y avait là une belle action à mener.

Aujourd'hui j'ai à cœur de poursuivre sur ce terrain qui permet de nombreuses belles rencontres avec les habitants et rien ne me fait plus plaisir, au restaurant scolaire par exemple, qu'écouter un enfant me raconter avec importance sa petite histoire du moment. ■

Jean-Louis LEVEQUE

Originaire du cœur des « Côteaux du Layon » et né un jour de Saint Vincent « patron des Vignerons », mon destin était tracé. Francueillois depuis 1956, mes études dans la vigne et le vin m'ont conduit aux lycées de Fondettes et de Bordeaux, en œnologie.

De retour à Francueil, ma carrière comme Maître de chais à la Gourmandière a duré pendant 42 millésimes de vinification.

J'ai également été membre de jury des vins de France et du Monde à Paris, Bordeaux, Macon..., mais aussi dégustateur pour le guide Hachette du contrôle qualité pour la Vallée de la Loire

À la retraite depuis 2009, je garde un lien vinicole en tant que consultant à la vinicole de Touraine.

Ce parcours m'a valu d'être décoré « Officier de l'ordre du mérite agricole ».

Je me suis investi dans la vie communale de 2008 à 2014 avec Jean-Pierre BEGUIN au poste de 3^e puis 2^e adjoint, puis comme conseiller municipal délégué depuis 2014 avec Pierre EHLINGER, notre maire.

Je suis présent dans de nombreuses commissions communales et au sein de la Communauté de Communes « Autour de Chenonceaux » Bléré-Val de Cher.

Je poursuis mon engagement dans cette équipe dans l'environnement, le cadre de vie, le fleurissement et l'étang communal.

L'avenir ne doit pas se limiter à la vision de notre ligne d'horizon « ténacité, ambition et imagination » ■



Ma devise « Le secret des Dames. le plaisir des Rois »

Travaux de voirie effectués en 2022 et prévisions pour 2023



Montant de l'acompte
28 977,00 €

23 976,12€ Montant des travaux réalisés
5 000,88€ Reste à utiliser

Le montant disponible pour les travaux qui seront réalisés par le syndicat de voirie est de : 33 977,88€

Des travaux complémentaires ont été effectués par des entreprises privées : curage de fossés, élagages etc.

Le pont sur le chemin de halage a été remis en état pour un montant de 15.000€. Il permet l'accès des pompiers au château côté galerie et aux secours sur le chemin de halage. L'année 2022 a vu une forte augmentation du coût des fournitures de voirie surtout à base d'hydrocarbures.

Nous allons poursuivre l'entretien des voies, car suite à différents travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement et de fournitures d'énergie (électricité et gaz), elles ont subi de nombreuses dégradations.

L'entretien courant sur l'ensemble de la voirie communale (déglaisage, bouchage des nids de poule, reprofilage de certaines rues) et l'empierrement des chemins « blancs » en fonction de la météo (sortie de l'hiver) seront également au programme.

Le PATA (point à temps automatique-évitement que l'eau pénètre du corps de la chaussée) va se poursuivre sur les voies ou portions

de voies déjà identifiées en ajoutant celles qui auront été dégradées pendant la période hivernale.

La principale action pour la voirie 2023 est la réalisation d'un trottoir côté impair sur une partie de la rue du Château d'eau. Le coût de cette opération est de 94.960€. Une réflexion est déjà engagée sur poursuivre cette opération jusqu'à la limite du bourg. ■



Bâtiments

Compte tenu de la situation nouvelle avec des augmentations importantes des coûts d'électricité et du gaz notamment, nous avons sollicité l'ADAC, pour une étude complète des bâtiments propriété de la commune dans le but de prévoir un plan pluriannuel d'intervention sur les isolations à renforcer, les modes de chauffage et les matériels utilisés, les types d'éclairage aussi. Nous prendrons les mesures par ordre de priorité afin de réduire au mieux les dépenses de fonctionnement sur la durée. ■



ENVIRONNEMENT

Le projet de l'aménagement de la zone humide

Classé Espace Naturel Sensible en 2003, notre étang et les zones humides qui l'entourent sont devenus en 2022 un enjeu pour la région et le département autour de plusieurs problématiques :

- **Enjeu n° 1** : Mettre en place une organisation territoriale cohérente
- **Enjeu n° 2** : Restaurer, entretenir et valoriser les milieux aquatiques et humides
- **Enjeu n° 3** : Concilier qualité écologique des milieux et usages sur la masse d'eau du Cher canalisé
- **Enjeu n° 4** : Améliorer la qualité de l'eau
- **Enjeu n° 5** : Préserver la ressource en eau
- **Enjeu n° 6** : Réduire le risque inondation
- **Enjeu n° 7** : Animer, sensibiliser et communiquer



Sur le plan historique, nous avons eu la surprise d'apprendre que l'étang était naturel... Recréé sur une parcelle qui a dû être comblée lors de la création des biefs du Moulin neuf (et visible sur notre cadastre napoléonien). Sur le plan géologique, les travaux sur la vallée indiqueraient que l'étang n'est pas seulement alimenté par le ruisseau, mais aussi par une ou des résurgences : vous vous souvenez peut-être que l'équipe et nos pêcheurs se posent souvent la question de la fraîcheur de l'étang pendant les périodes de canicules.

Pour la phase 2, nous avons accompagné les hydrologues et les techniciens du SAGE et du NEC, en compagnie de Christophe Roy, le nouveau propriétaire du Moulin Neuf. Ils ont procédé aux relevés sur site, pour comprendre comment le milieu a été transformé d'une zone naturelle en artificielle permettant au moulin de fonctionner (les biefs visibles ou comblés, les retenues, les pales

ou vannes à crémaillères et les ouvrages abandonnés, puis à nouveau transformés par les générations suivantes).

Viendra ensuite la phase 3, dans le courant de cette année qui nous permettra d'envisager les scénarii pour redonner à notre belle vallée la capacité de réguler les crues, mais aussi de retenir cette eau essentielle au milieu et enfin d'en faire une expérience de gestion écopédagogique pour les générations futures. ■



Point sur la mise en place du système de vidéo-protection de la commune de Francueil



Devant la montée malheureusement constatée des actes d'incivilité et dans le cadre de la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, le Conseil Municipal avait décidé en décembre 2021 de doter notre commune d'un dispositif de vidéosurveillance visant tout à la fois à dissuader la délinquance et à rassurer la population. C'est ainsi que, en liaison avec la Gendarmerie Nationale, nous avons eu recours à la société Comasys au cours de l'année passée pour mettre en place une première tranche de ce dispositif en portant l'effort initial sur le centre bourg, sans que nous ayons pu bénéficier des subventions généralement attribuées pour ce genre de projet dans le cadre du Fond interministériel

de prévention de la délinquance (FIPD). Désormais sept caméras sont installées sur les points stratégiques du centre de notre commune. Une huitième caméra sera installée prochainement. La station locale d'exploitation est pour sa part installée dans une pièce sécurisée de la Mairie. Des panneaux d'information ont été installés aux entrées de la zone concernée. Une nouvelle tranche sera envisagée en fonction des capacités financières de la commune. Depuis lors, nous avons été sollicités à plusieurs reprises par les forces de l'ordre (Gendarmerie) sur réquisitions motivées et validées par le Maire pour visionner les images enregistrées dans le système, ce qui leur a permis de résoudre bon nombre d'affaires.

Concernant la sécurité et protection des libertés individuelles, il est rappelé que l'accès aux images enregistrées n'est accessible qu'au Maire et deux autres personnes qu'il a nominativement désignées à cet effet en liaison avec les services concernés de la Préfecture. Les parties privatives d'immeubles ou de propriétés entrant dans le champ des caméras seront floutées. Dans un tout autre domaine, force est de constater que les relevés des « radars pédagogiques » installés aux entrées de notre commune font toujours apparaître des grands excès de vitesse, comportements particulièrement inconséquents, irresponsables et dangereux. Pour la sécurité de tous, soyons donc respectueux des vitesses autorisées. ■

BRUIT - NUISANCES SONORES

Bruit et comportement bruyant

Les bruits de comportement correspondent aux bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs, provoqués de jour comme de nuit, tels que :

- Les cris d'animaux et principalement les aboiements de chiens;
- Les appareils de diffusion du son et de la musique;
- Les outils de bricolage et de jardinage;
- Les appareils électroniques;
- Les jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés;
- L'utilisation de locaux ayant subi des aménagements dégradant l'isolation acoustique;
- Les pétards et pièces d'artifice;
- Les activités occasionnelles, fêtes familiales, travaux de réparation;

• Certains équipements fixes domestiques (non liés à une activité professionnelle) : ventilateurs, climatiseurs, pompes à chaleur.

En journée, ces bruits peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils sont répétitifs, intenses ou qu'ils durent dans le temps. Lorsque qu'ils sont commis la nuit, on parle de tapage nocturne.

Le constat de la nuisance occasionnée ne nécessite aucune mesure acoustique, une constatation auditive suffit. Le problème de bruit n'est pas uniquement un problème de décibels, mais aussi un problème social. Le maire partage avec le préfet son rôle de garant de la tranquillité publique dans le domaine des bruits

de voisinage. Rappel : les travaux de bricolage et de jardinage sont réglementés. Ces travaux ne peuvent être effectués que :
 • le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h
 • le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
 • du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
 La gêne sonore est une infraction, passible d'une amende de 68 euros. (180 € après 45 jours)
 Les professionnels doivent interrompre leurs travaux de 20h à 7h du lundi au samedi et toute la journée les dimanches et jours fériés.
 D'autres sanctions bien plus lourdes sont encourues notamment lorsque la récidive est constatée, et pour les cas extrêmes, les tribunaux peuvent être saisis.

GUAPITA
INSTITUT
 Soins esthétiques
 Cosmétiques bio
 Soins corps et visages personnalisés
 Produits de soin bio
 Épilation
 Maquillage
 Du mardi au vendredi : 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h
 le samedi : 9 h 15 - 13 h
 sur rendez-vous au
02 47 57 88 23
 19 rue Saint Julien - 37150 BLÉRÉ
 Guapita institut

Décorinne
Décorinne
 Atelier et Showroom
 38 bis, rue de l'Europe
 37150 CHISSEAUX
 Tél. 02 47 30 93 62
 decorinne37@orange.fr
 www.decorinne37.fr
 Decorinne

Sarl RELAIS DES CARRIERES
Garage CRUCHET
 MECANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE
 REPARATIONS TOUTES MARQUES
 VENTE VEHICULES OCCASIONS
 MULTI MARQUES
 STATION LAVAGE
 TOTAL wash
 24h/24
 4, Route de Vierzon - D976
 41400 St Georges-sur-Cher
 www.garage.cruchet.fr
 02 54 32 41 66

Intermarché
BLÉRÉ
 5 av. du 11 Novembre 1918
 37150 BLÉRÉ
 www.ledriveintermarche.com
 Les Mousquetaires
 02 47 57 84 86

AEB
LOCATION • VENTE
MATÉRIEL BTP • PRO / PARTICULIERS / INDUSTRIE
 Le bon outil au bon moment
 0 820 200 232 Service 0,09 € / min + prix appel
 MAGASIN D'OUTILLAGE • VENTE DE MATÉRIEL NEUF ET D'OCCASION
18 AGENCES | MONTHOU SUR CHER • MONTLOUIS • METTRAY
EN RÉGION CENTRE ! | www.aeb-branger.fr

En 2023, SORÉGIES
développe des réseaux de gaz
dans votre commune.
SORÉGIES
 ÉLECTRICITÉ - GAZ
 ENERGIES VIENNE
 Electricité, gaz, services
 SORÉGIES, votre fournisseur local d'énergie
 L'énergie est notre avenir, économisons-la !
 05 49 44 79 00
 www.soregies.fr

Classe de CE1

Le mardi 18 octobre, nous avons été, avec les CE2, à l'étang et dans le bois pour ramasser des feuilles. Nous sommes rentrés à l'école et nous avons trié les feuilles par catégorie. Nous avons récolté des feuilles de bouleau, de châtaignier, de chêne, de peuplier, d'aulne, ... Nous les avons ensuite mises dans des classeurs de papier peint pour les faire sécher. Une fois sèches, nous avons fait des empreintes de feuilles avec des craies grasses.

Le jeudi 24 novembre, avec les CE2 et Mme Nicolas, une graphiste, nous avons découpé des gabarits, nous les avons posés sur une feuille de couleur. On a tracé le tour et nous avons découpé. Avec les différents morceaux, nous avons créé des feuilles. Ce travail va nous aider pour faire la fresque sous notre préau.



Classe de CM2



Mesdames, Messieurs,

Nous sommes la classe de CM2 de l'école de Francueil. Nous vous écrivons par rapport au projet de la fresque murale pour décorer le préau. Le thème de la fresque est la nature et nous avons travaillé sur les oiseaux. Le 22 novembre 2022, Mme Nicolas est venue nous expliquer comment dessiner les oiseaux. Nous avons découpé du papier cartonné de différentes couleurs et nous avons assemblé les pièces pour former et reproduire le modèle. Les modèles de différents oiseaux ont été partagés dans les groupes d'élèves. Nous avons travaillé avec les CM1 sur cet atelier.

Nous avons choisi les oiseaux car l'école veut devenir un refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Il y aura des spécialistes des oiseaux qui viendront à l'école cette année pour nous apprendre des choses importantes sur les oiseaux et la nature.

Cordialement, les 25 élèves de CM2.

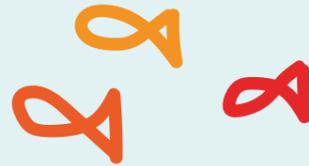
Classe de Grande Section

Un aquarium dans la classe.

Dans l'aquarium, il y a des poissons, du sable, de l'eau et un bulleur.

Les poissons sont jolis, ils sont 5 : 2 tanches et 3 gardons.

A la fin de l'année scolaire, on les relâchera dans l'étang de Francueil pour qu'ils grandissent et qu'ils fassent des bébés poissons : des alevins.



Classe de CE2



Mardi 8 novembre 2022, dans les jardinières devant l'église de Francueil, nous avons planté les futures fleurs qui décoreront le village.

Nous avons planté des pensées, des giroflées, des bulbes de tulipes...

Pour planter, nous avons creusé dans le terreau avec nos mains, nous avons mis les plantes dans le trou et nous avons recouvert les racines de terre.

Dans le terreau, il y avait des billes colorées qui donnent des vitamines aux plantes et d'autres billes qui les protègent des escargots et des limaces.

Classe de CM1

Des changements dans la cour de récréation !

Avec Monsieur Pavy, nous avons planté des arbres dans la cour. Cela permettra de faire de l'ombre quand il fait chaud, d'accueillir les oiseaux (projet LPO), de récolter des fruits et de revégétaliser la cour qui est très bitumée. Les arbres ont entre 2 et 3 ans. Il y a un murier, un mirabellier, un pêcher, un abricotier, un liquidambar. Nous avons aussi mis 2 framboisiers, un cassissier, 2 groseillers, une ronce (mûres), un pied de vigne devant la classe de GS.

Sébastien avait préparé les trous. On n'avait plus qu'à mettre du terreau, un peu d'engrais, à « désentortiller » un peu les racines et à planter l'arbre. Nous avons mis de la terre jusqu'au collet de l'arbre. Ensuite, nous avons mis des copeaux de bois pour recouvrir la terre.

En classe, nous avons fabriqué des ardoises pour noter le nom de l'arbre ou de l'arbuste qui a été planté. Pour cela, nous avons décalqué la forme de la feuille de chaque arbre au tableau et nous l'avons repassé sur l'ardoise. Nous avons écrit le nom de l'arbre au Posca.



Des nouvelles du jardin partagé !

En septembre, nous avons semé de la phacélie dans deux carrés potagers. C'est un engrais vert qui va servir à enrichir la terre quand il sera coupé au printemps. Cela servira aussi à bloquer les mauvaises herbes qui auront moins de place pour pousser. En octobre, nous avons planté des poireaux. Malheureusement, certains ont été mangés par les pigeons ! Nous avons aussi semé des graines de radis noirs. À côté des poireaux, on a mis des cartons sur la terre pour empêcher que les mauvaises herbes poussent cet hiver. Nous avons ajouté de la terre et de la paille par-dessus.

Nous avons également planté des fleurs sur les bords des carrés potagers (giroflées, violas, pensées, myosotis et primevères).



SOLIDARITÉ

Seniors

La période que nous connaissons maintenant depuis 2020 a induit des changements dans l'action à mener au niveau de l'action sociale et de la santé. Cela s'est traduit par une veille commune à tous les acteurs du secteur par des actions coordonnées avec l'Etat, la Région, le département, la communauté de communes notamment.

Devant les nombreuses mesures sanitaires imposées, nous avons momentanément renoncé aux traditionnels repas et après-midi animés pour nos aînés en optant pour l'attribution d'un bon d'achat valable chez les commerçants de la commune. Les membres du CCAS et les élus sont conscients du manque de convivialité que cela entraîne, et nous travaillons sur la façon de remettre cette animation récréative sur les rails en 2023.

Devant la situation financière instable que nous connaissons et que nous allons devoir affronter encore, j'encourage tous ceux qui rencontrent des difficultés, quelles qu'elles soient, à prendre contact avec la mairie, Nous sommes à votre écoute et nous trouverons les solutions qu'il faut ensemble. ■

ENGAGEMENT

Lutte contre les violences faites aux femmes

La Communauté de Communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher s'est engagée concrètement dans la lutte contre les violences faites aux femmes, ceci en signant, le 25 novembre 2021, le Protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux Femmes. Les services des Communes et les élus représentent un premier lien avec les habitants et peuvent parfois être amenés à recueillir les témoignages de personnes victimes de violences.

La Communauté de Communes a souhaité mettre en place un maillage territorial d'intervenants qui permettra d'orienter rapidement et de manière

efficace les personnes victimes de violences en désignant dans chaque commune un référent faisant partie de l'équipe municipale.

Une première réunion d'informations et de sensibilisation a eu lieu à la CCBVC en présence de Mme le Maire de Courçay le mardi 29 novembre 2022 avec tous les référents de chaque commune et la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité F/H. ■

Si vous êtes de près ou de loin concerné, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.

Conseiller municipal référent : Mme GUIGNARD Bénédicte



LE RÉFÉRENT PARCOURS EN PÉRINATALITÉ (RéPAP)

Bien vivre sa grossesse et l'arrivée de son bébé grâce à un accompagnement personnalisé

Le référent « Parcours en Périnatalité » est là pour accompagner les femmes enceintes résidant dans l'une des 55 communes du Pays Loire Touraine*.

Cet accompagnement personnalisé est proposé aux femmes enceintes, jusqu'aux 3 mois de l'enfant, en complément du suivi prénatal et postnatal habituel, pour mieux vivre la grossesse et l'arrivée du bébé.

Le dispositif « RéPAP » est une expérimentation lancée pour plusieurs mois à l'initiative du Ministère des Solidarités et de la Santé. L'accompagnement est gratuit et entièrement pris en charge par l'Assurance maladie.

Qui est le référent « Parcours en Périnatalité » (RéPAP) ?

Le RéPAP est un professionnel choisi par la femme enceinte. Le référent travaille en lien avec les autres professionnels qui assurent le suivi de grossesse (sage-femme, médecin généraliste, gynécologue...); il peut s'agir du même professionnel de santé qui suit la grossesse, s'il fait partie de la liste des RéPAP volontaires sur le territoire.

Comment se déroule le parcours ?

Tout au long du parcours, le RéPAP réalise 4 entretiens avec la femme enceinte pour l'aider à bien vivre sa grossesse et l'arrivée de son enfant :

- Les 2 premiers entretiens pendant la grossesse ;
- Le troisième, 15 jours après l'accouchement ;
- Le dernier au cours du 3^e mois de l'enfant.

Le RéPAP peut répondre ou orienter les femmes ou les couples selon leurs interrogations ou besoins. Il garantit également une disponibilité téléphonique tout au long de la période et assure la coordination adaptée à chaque situation entre les différents professionnels intervenant auprès de la femme.

RENSEIGNEMENTS

Contactez l'équipe locale de coordination au 02 47 23 31 08 ou à l'adresse suivante : 1000joursplt@chicacr.fr
Consultez le site Internet : <http://www.1000jours-plt.org>

*Liste des communes : Communauté de Communes du Castelrenaudais, Communauté de Communes Touraine Est Vallées, Communauté de Communes du Val d'Amboise, Communauté de Communes de Bléré Val de Cher.

ANIMATIONS

La médiation par l'animal



Créé en 2019, Le Centre ADC Médiation met en place divers ateliers de médiation par l'animal, pour tout public, en itinérance auprès de différentes structures du médico-social, scolaires ou périscolaires, ou bien en vous accueillant sur son site, tous les mercredis sur inscription pour les enfants de 4 à 14 ans, situé : Le Defaix, 37150 Francueil.

QU'EST-CE QUE LA MÉDIATION PAR L'ANIMAL ?

La médiation par l'animal a pour principe de base de mettre en re-

lation des animaux familiers, sélectionnés et éduqués, avec des personnes bénéficiaires afin de susciter des réactions positives sur lesquelles va rebondir un professionnel qualifié pour valoriser une situation d'échange.

Les objectifs sont étudiés et adaptés à chaque personne en fonction des besoins et des demandes.

La médiation par l'animal est une carte supplémentaire pour aborder l'accompagnement et le soin à la personne.

Plusieurs activités éducatives, ludiques, pédagogiques et/ou à visées thérapeutiques sont proposées au-

tour de nos animaux médiateurs : Lapins, Cochons d'inde, Chiens, Oiseaux, Poneys et Chevaux, qui permettent de stimuler différents domaines tels que la socialisation, la communication, l'affectif, le bien-être, le partage, l'estime de soi, la valorisation, la convivialité, le sensoriel, le cognitif, la motricité, la mobilité, etc...

ADC Médiation propose des activités par le jeu et par le biais d'un agent médiateur original qu'est l'animal, sans jugement, vecteur d'autonomie et catalyseur d'entrée en relations.

RENSEIGNEMENTS

Céline BON
Tél. 06.64.31.21.68
contact.adcmédiation@gmail.com
www.adcmédiation.fr



Culture

ANIMATIONS

Festival Jour de Cher

Pour sa 6^e année de création, le Festival fluvial Jour de Cher a eu lieu le samedi 16 juillet sous un magnifique soleil qui a attiré une foule dense et enthousiaste. Cette année un thème léger et joyeux a été retenu pour le radeau de Francueil, le monde du personnage de BD Gaston Lagaffe. Voilà 62 ans que le premier album est apparu et que Gaston, l'anti-héros par excellence et le roi incontesté des gaffes à répétition continue à faire rire petits et grands! Avec toujours une équipe motivée de constructeurs/décorateurs, animée par notre Capitaine d'équipage, Jean-Louis Chéry, des rameuses et rameurs fidèles au rendez-vous (même si cette année c'est Luzillé qui a remporté le prix sur le thème du cirque, bravo à eux) tous étaient ravis de participer à ce bel évènement! Alors à l'année prochaine pour une nouvelle aventure!



ANIMATIONS

Francueil en Fête



C'est dans une ambiance festive et musicale que nous avons pu organiser cette année « Francueil en Fête » le 25 juin. La météo incertaine, qui finalement a laissé place à une accalmie en soirée, n'a pas empêché nos habitants et ceux des communes alentours à venir nombreux. Nos associations (Les Chasseurs, Le Comité des Fêtes, En goguettes A, l'association des Parents d'élèves) ont participé à la manifestation

en proposant boissons et restauration. La soirée a été animée par le groupe « Ady and the Hop Pickers » dans le cadre de la saison culturelle 2022 de la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux-Bléré Val de Cher. Leur musique swing, rock, blues a fait danser le public enjoué et conquis ! La soirée s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice offert par la Municipalité.

Marché de Noël

Notre marché de Noël qui a eu lieu le samedi 3 décembre a réuni de nombreux exposants et artisans ainsi qu'un public fidèle au rendez-vous. Comme l'année dernière nous avons misé sur la création et l'artisanat offrant ainsi aux visiteurs de bons et beaux produits. Crise aviaire oblige, il n'y a pas eu de « stand foie gras » cette année mais il a été remplacé par le « stand bretzels » / petit bonhomme en brioche qui sont partis rapidement tant ils étaient délicieux ! L'association des parents d'élèves tenait le stand des crêpes et vins chauds bien appréciés au vu de la température hivernale ! Depuis des

années maintenant nous avons le plaisir d'avoir comme animateur Jean-Louis Levêque qui présente avec enthousiasme et gaieté les exposants mais aussi la venue du Père Noël et pour la deuxième année l'atelier chansons (anciennement chorale Franchoeur) toujours animé par Béatrice Spoutil. Un grand merci à tous les participants : les bénévoles, notre personnel municipal, les associations. Comme chaque année, c'est ensemble et dans une belle entente que notre Marché de Noël connaît un franc succès !



CONCERTS

OHB

C'est la deuxième année consécutive où nous accueillons l'Orchestre d'Harmonie de Bléré dans notre église. Le concert a eu lieu le vendredi 7 octobre. Cette année ce sont les compositeurs français du XIX^e et XX^e siècles qui ont été mis à l'honneur. Un programme varié qui a été expliqué par les plus jeunes musiciens de l'orchestre. Une harpiste s'est jointe à eux pour interpréter « Danse macabre » de Camille Saint-Saëns et « Les pêcheurs de perles » de Georges Bizet, une originalité dans cette formation musicale. Une belle soirée partagée par une assistance ravie.



Soirée Contes d'automne

Nous étions contents d'accueillir pour la première fois le samedi 19 novembre à la salle polyvalente l'atelier Contes d'automne de Céré-la-Ronde, commune voisine et amie, dirigé par Bernard Chêze. Le public était très réceptif et chaleureux, il a ri (pas mal) mais a aussi été charmé, un peu surpris et quelque peu pensif à l'écoute des contes. Les conteuses et conteurs (ils étaient six : Christine, Annie, Mathilde, Philippe, Matthieu et Wilfried) n'ont pas récité mais ils ont vécu, improvisé les diverses histoires des différents endroits du monde. Leurs récits ont été ponctués par des morceaux de musique allant du violoncelle au sanza (de fabrication française) en passant par la guimbarde, la flûte harmonique mais aussi le psaltérion, instrument d'inspiration médiévale. Le spectacle qui a été très apprécié, a été suivi d'un moment convivial et un moment de partage convivial autour d'un verre de l'amitié.

Swing Gospel Singers

Quel bonheur d'avoir pu assister le samedi 10 décembre à la salle polyvalente au concert du groupe Swing Gospel Singers ! Dirigé par Stéphane Pradillon, Swing Gospel Singers était composé ce soir-là par 3 chanteuses, 2 chanteurs et un pianiste. Leur choix des morceaux, traditionnels et contemporains, a apporté de la joie, du swing et de l'espoir en cette fin d'année morose. Le public a intensément participé en bougeant, en dansant, en tapant des mains en rythme avec les voix sublimes et puissantes du groupe ! Et c'est dans un dernier tour de salle toujours en musique et sous un tonnerre d'applaudissements que le groupe a quitté la scène. Une très belle soirée colorée et joyeuse, qui a mis du baume au cœur à un auditoire enchanté, qui nous a sincèrement remercié pour leur venue. Un grand merci à Swing Gospel Singers !



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Enfant/loisirs

APE FRANCUEIL CHISSEAUX

On compte sur vous

Cette année encore l'équipe APE sera présente et motivée pour vous proposer de nombreuses manifestations.

Vendanges

Après deux années sans récolte, cette année nous avons collaboré avec le domaine du Cambalu à Francueil, nous avons vendangé presque 3 tonnes dans une ambiance décontractée, sans stress ni chrono. Nous remercions tous les bénévoles qui furent nombreux sur la matinée. Les enfants et adultes ont apprécié de voir la récolte du matin passer dans le pressoir.

Assemblée générale

L'APE a convié les parents d'élèves à son assemblée générale le 30 septembre à 19h30 à la salle des fêtes de Francueil. Nous avons évoqué à cette occasion les différentes manifestations sur l'année scolaire 2022/2023. Cette année encore nous avons accueilli de nouveaux bénévoles.

MUSIQUE

Muzzic'Art

Muzzic' Art existe depuis le mois de mai 2018. Nous avons créé cette association pour amener la musique et les arts dans notre village de Francueil. Forts de notre expérience dans le bénévolat lors des diverses manifestations sur Francueil (la brocante de l'APE, la fête de la locomotion, la fête de la St Jean, le festival de musique MCEF) nous sommes prêts pour démarrer cette nouvelle aventure. Nous proposons aux artistes amateurs de Francueil d'organiser un spectacle, un concert, ou une exposition dans la salle des fêtes.

Lors des manifestations existantes les associations peuvent nous solliciter pour diffuser un fond sonore.

Cette année nous avons organisé le concert de Bloomy Bliss Band un groupe « tout neuf » de Francueil et Bléré. Pour une première expérience scénique, le groupe remercie le public pour son accueil chaleureux.

Actuellement, nos projets pour 2023 ne sont pas tous finalisés, mais le 11 mars 2023 nous organiserons le concert du groupe INSTANT KARMA à Francueil.

On compte sur votre présence pour nous encourager.

Bourse aux jouets/ vide dressing

Le 6 novembre s'est déroulée la bourse aux jouets/ vide dressing qui a connu un succès mitigé avec la participation d'une trentaine exposants.

Autres manifestations

L'année scolaire ne fait que commencer, donc il reste encore des manifestations à venir pour l'année 2023. Comme la soirée western en février où nous vous attendons nombreux pour partager un moment de convivialité. Il y aura aussi comme chaque année la Francueilloise, la brocante et bien d'autres événements.

Lundi 31 octobre nous avons fait trembler les rues de Francueil avec notre défilé d'Halloween, où les enfants des deux écoles se sont déguisés. Nous avons proposé une animation autour de la découverte du jeu, en collaboration avec Yann GUILLOMET animateur pour la société OIKA-OIKA, à laquelle ont participé de nombreuses familles.



Nous clôturons l'année 2022 avec notre participation au marché de Noël organisé par la municipalité de Francueil. Les bénéfices de la vente du vin chaud reviendront comme chaque année au Téléthon.

Nous vous espérons nombreux, bénévoles et participants dans nos futures manifestations. L'ensemble des membres de L'APE vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'équipe APE

RENSEIGNEMENTS

Adélaïde TROLLIET
06 77 94 99 67
ape.francueil.chisseaux@gmail.com

LOISIRS

Le club du bon accueil



Le club propose diverses activités telles que :

- L'initiation à l'informatique le lundi après-midi.
 - La pétanque le mardi après-midi.
 - la marche les mercredis et samedis matin.
 - Chorale et Bibliothèque le mercredi après midi.
 - Le cyclo tourisme le jeudi matin.
 - Jeux de société (cartes : belote, tarot et autres) le jeudi après-midi.
 - Les loisirs créatifs le vendredi après midi.
- N'hésitez pas à vous renseigner et à venir nous rejoindre pour profiter d'une ou plusieurs activités. Meilleurs vœux à tous pour l'année 2023.

Le Président, Jean Pierre LENAIN

N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENSEIGNER
02 47 30 23 64 ou 06 08 83 10 17

Le comité des fêtes



Le comité des fêtes est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. L'association a pour but d'organiser ou favoriser toutes manifestations festive, traditionnelle, culturelle, sportive ou ludique, seule ou en partenariat avec la municipalité ou d'autres associations. Nous sommes des bénévoles qui donnent de notre temps en fonction de nos disponibilités, de nos souhaits et de nos compétences. Nous venons tous d'horizons différents et c'est d'autant plus vrai aujourd'hui avec les mouvements de population. C'est grâce à ces différences que nous rendons nos manifestations de plus en plus attractives. 2022 aura vu le retour de certaines de nos activités :

Les concours de belote

Petite participation, mais l'ambiance était sereine et amicale.

Toutes les personnes présentes étaient ravies de ce temps de jeu et de convivialité.

Il sera donc maintenu pour 2023, nous vous invitons à venir goûter à ce temps de partage autour d'un café et d'une crêpe.

La Fête d'automne

Organisée sur 2 jours cette année, nous avons accueilli presque 70 exposants. Malgré une météo maussade, la variété des exposants a permis à nos visiteurs de passer un moment agréable entre fête des plantes, artistes et artisans.

L'affluence n'étant pas là, les exposants n'ont certainement pas fait « de bonne affaires », mais cela a permis à un grand nombre d'entre eux de se rencontrer (beaucoup ne se connaissaient pas) et de découvrir que leurs activités étaient complémentaires et le week-end s'est terminé avec de nombreux projets de partenariat.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Daniel Moreau qui nous a présenté sa collection de graines qui a entraîné les visiteurs dans un beau et grand voyage autour du monde.

L'assemblée générale

Nous y avons fait le bilan de l'année 2022 et nous avons le plaisir d'avoir un conseil d'administration au complet

pour préparer les projets 2023.

Avant de conclure, je tiens à remercier la municipalité pour son écoute et son soutien logistique en mettant à notre disposition et suivant nos besoins : matériel et personnel pour faciliter l'organisation de nos manifestations.

Cette aide nous évite bien de la peine dans la manipulation du matériel et nous a permis de toujours rester positif dans le bilan financier de nos activités.

Nous vous souhaitons à tous une très belle et sereine année 2023 et en espérant vous retrouver nombreux lors de nos manifestations.

Conseil d'administration :

Présidente : Marie-France BOURREAU

Vice-Président : Hervé DELALANDE

Trésorier : Cédric TROUVE

Trésorier-adjoint : Ludovic PAVY

Secrétaire : Jean-Louis CHERY

Secrétaire-Adjoint : Catherine SANTOYO

Membres : Patrick RADET, Stéphane

LE POLOZEC, Yannick DONIAS.

Marie-France Bourreau

L'info en +

Agenda

Loto : 19 février

Belote : 19 mars

Fête d'automne : 7-8 octobre

www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-des-f%C3%AAtes-de-Francueil/100069227943291/

Nouveauté pour nous suivre :

Merci à Hervé.

lecomitedesfetes.wixsite.com/francueil

RENSEIGNEMENTS

Marie-France BOURREAU : 06 59 75 07 39



ASSOCIATION LOCALE
FÉDÉRÉE DE CIVRAY
FRANCUEIL

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

- Les hommes et les femmes qui ont porté l'uniforme pendant les conflits.

- les anciens appelés du contingent, militaires d'active, volontaires service long.

- Les veuves et les veufs d'ancien(ne)s combattant(e)s ou soldat de France.

- Les veuves ou veufs de guerre et orphelin(e)s de guerre.

- Les victimes du terrorisme.

- Les citoyens intéressés par les objectifs de l'UNC.

Association centenaire, les objectifs sont :

- Maintien des liens tissés au front et en opérations.

- Droit à réparation.

- Défense de la mémoire des combattants.

- Aide à ses membres dans le besoin.

- Proposition d'actions de reconversion.

- Maintien de la cohésion UNC Unis comme au Front.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Le Président,

Jean-Pierre LENAIN

**N'HÉSITEZ PAS
À NOUS CONTACTER**

Tél. 02 47 30 29 10 (secrétaire)

Tél. 02 47 23 82 10

(vice-président)

Tél. 02 47 30 23 64 (Président)

Bureau

Président : Jean-Pierre LENAIN

Trésorier : Serge MORILLON

Tél. 02 47 23 88 13

Vice-Président : Robert VANDIER

Secrétaire : James LEFEVRE



Les Ouldes – décembre 2022



Rue de l'Europe – décembre 2022

CHASSE

Syndicat de chasse de Francueil

L'année 2022 aura été marquée par des records de chaleur et de sécheresse. Des incendies ont fait rage un peu partout en France, détruisant tout sur leur passage. De nombreux arbres ne se réveilleront malheureusement pas au printemps et la faune souffrira cruellement de manque d'eau. Ces dérèglements ont des incidences évidentes sur la faune et la flore. La douceur du printemps a permis à la végétation de pousser rapidement : les chevreuils n'ont donc pas occasionné de dégâts dans les vignes. Des prélèvements adaptés ont été faits sur les secteurs de Coulommiers et Bel Air afin de maîtriser cette population de chevreuils et leurs dégâts. Nous serons vigilants sur d'autres prélèvements à effectuer dans le cas où le manque d'eau et la chaleur auraient un impact sur ces derniers.

Le sanglier, lui, tire profit de ce changement climatique et lorsqu'il y a une profusion de glands dans les bois, sa reproduction est favorisée. On constate, en effet, une importante quantité de jeunes cette année. Malheureusement, il s'approche toujours plus près des habitations, en quête de nourriture. A la recherche de vers de terre, il vient retourner les pelouses de certains administrés de la commune. Puis, il vient se loger dans

les bois ou les ronciers qui bordent les habitations. Tout cela occasionne des désagréments.

Organiser une battue dans ces lieux n'est pas chose facile. Nous informons les riverains qu'une chasse va être organisée, des panneaux sont placés à chaque extrémité de la zone de chasse et nous organisons nos lignes de tir à l'extérieur des zones habitées, avec des consignes de sécurité et de tir strictes. Sachez bien que la sécurité est notre priorité. Nous réfléchissons au moyen le plus adapté pour informer les Francueillois des jours et zones de chasse afin que chacun puisse exercer son travail ou son loisir sereinement. J'en profite pour vous rappeler qu'il est important de nous informer le plus rapidement possible en cas d'intrusion de sangliers à votre domicile.

En ce qui concerne le petit gibier, la situation est plus compliquée. Même si l'on retrouve de l'herbe dans les vignes, la reproduction chez la perdrix et le faisan reste faible. La population de lièvres, quant à elle, commence à augmenter : à nous de savoir la préserver !

Les chasseurs de Francueil, en collaboration avec la mairie, organiseront, début avril, l'opération « Francueil propre » : toutes les associations et toutes les personnes sensibles à un environnement

propre seront invitées à nous rejoindre. Nous participerons également à l'organisation de « Francueil en fête » avec d'autres associations de la commune.

Nous tenons à remercier la municipalité qui nous soutient dans nos actions ainsi que l'APE, le comité des fêtes et le trial club pour le prêt de matériels ou d'infrastructures.

L'ensemble des chasseurs de Francueil vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2023.

Composition du bureau :

Président : Sébastien Pavy

Vice-Présidents : Jean-Pierre Jourdain, Sébastien Pastor

Secrétaire : Christian Bois

Trésorier : Patrick Mèrault

Membres : Mike Bouet, Claude Bouland, Janick Chambon, François Gillet, Damien Maurice, Martial Méteau, Ludovic Richer et Ernest Ullmann.

Les chasseurs de Francueil

RENSEIGNEMENTS

Président : Sébastien Pavy

06 87 73 72 55

TRIAL CLUB DE FRANQUEUIL (TFC)

Une saison riche au trial club de Francueil



Le Trial, quésaco ?

C'est un sport motocycliste basé sur l'agilité du pilotage consistant à franchir des obstacles tout en conservant son équilibre. Un pied mis au sol, c'est une pénalité ! La pratique se fait sur des espaces limités et la faible vitesse d'évolution en font un sport mécanique qui reste discret. D'ailleurs, certains premiers modèles électriques totalement silencieux commencent à être disponibles. De 7 à 77 ans, il est pratiqué par toutes les générations et constitue une excellente expérience utile à la conduite sur route.

2022, un cru riche et un rayonnement national pour le TCF !

Le calendrier de la Ligue du Centre Val de Loire comportait 12 épreuves cette saison dont celle de Francueil du 12 juin qui a accueilli plus de 65 concurrents et un nombreux public. Avec plus de 20 licenciés, nos représentants ont pu tirer leur épingle du jeu.



En S1 (catégorie reine) Thomas FRANCISCO monte sur la 3^e marche du podium.

En S2 c'est un duo père & fils que l'on retrouve: Mario VIDULICH (2^e) suivi de près par son fils Mathyou à la 4^eme place, ... à une toute petite longueur de crampon de la 3^e place.

En S3+ Jose DA SILVA accroche la 3^e place.

En S3 le tourangeau Franck BONIN, comme dans les autres catégories a su faire face à une belle opposition et monte sur la 3^e marche également.

En S4+, Jean-Luc GAULT s'adjuge une belle première place de champion de Ligue 2022 !

En S4, Johan CROSNIER termine 2^e du challenge jeune tout en participant à deux reprises au championnat adulte de sa catégorie : un futur grand pilote en puissance !

La pratique de moto ancienne n'est pas en reste : nous avons accueilli 45 pilotes le 13 novembre dernier venant de différents clubs de la région et du grand ouest. Une belle épreuve très appréciée tant

des pilotes que du public venu nombreux. Plusieurs adhérents du TCF ont également eu l'occasion de participer à différentes épreuves nationales comme le trial des régions, le Ventoux Classic dans le Vaucluse ou encore aux trois jours de la Truyère dans l'Aveyron pour ne citer que quelques exemples.

Il y a lieu de constater que les entraînements dominicaux permettent d'élever le niveau de nos adhérents de plus en plus nombreux où les nouveaux sont rapidement pris en charge par des membres plus expérimentés : nous comptons désormais plus de 100 adhérents au sein du club.

Un week-end à retenir et à noter sur vos agendas pour 2023 le dimanche 14 mai le grand trial national qui se déroulera sur le terrain de Francueil précédé la veille de la traditionnelle rando/trial.

Merci à la Mairie de Francueil, au comité des fêtes, aux annonceurs habituels et naturellement à tous les bénévoles impliqués tout au long de l'année.

Le TCF souhaite à toutes et tous une excellente année 2023.

RENSEIGNEMENTS
www.trialclubfrancueil.fr

L'info en +

65
concurrents et un
nombreux public

minimum.

Vous pouvez venir assister ou participer à un 1er cours qui sera gratuit.

Les cours sont dispensés du mois de septembre à la fin du mois de Juin de l'année suivante, y compris durant les vacances scolaires, sauf durant les vacances de Noël.

Chacune trouve du plaisir durant l'heure de cours, en alliant l'activité physique et un moment pour soi en se faisant également du bien au moral !

Alors, n'hésitez plus, venez nous rejoindre et passer un agréable moment dans la joie et la bonne humeur et vous faire plaisir en vous faisant du bien !

RENSEIGNEMENTS

Présidente : Nadine DONIAS
06 79 39 06 74
nydonias@orange.fr

NOUVELLES ASSOCIATIONS

En Goguette A'



Voilà un an que nous avons créé notre association et nous sommes très fiers des deux manifestations réalisées en 2022.

Notre association avait pour but de dynamiser et de faire connaître des groupes musicaux tout en vous offrant le plaisir de déguster de belles planches apéro tout ça dans une ambiance conviviale. Ce fut une réussite !

Lors de notre 1^{ère} manifestation qui s'est déroulée le 21 mai 2022 vous avez été très nombreux à venir nous rencontrer et partager une belle soirée avec nous.

Le beau temps était avec nous et la soirée s'est déroulée en présence du groupe « JULY » qui a mis l'ambiance jusque tard dans la nuit

COURSE FRANQUEUIL BY TRAIL

Francueil By Trail

Francueil By Trail est fier d'avoir accompagné Séverine et Amélie dans leur Aventure Malgache.

Les membres de l'association se sont mobilisés en avril 2022 lors du Trail des Gazelles et même si le nombre de participants n'a pas été celui espéré, toutes les recettes ont été reversées à nos deux Gazelles. Leur course solidaire s'est déroulée à Madagascar en juillet 2022 et elles en sont revenues avec des souvenirs émouvants.

Plus localement, Francueil By Trail, propose des séances de Trail. S'entraîner de façon pertinente, quel que soit son niveau et en relation avec ses propres objectifs (entretien général, compétitions sur des

Grâce à vous nous avons pu faire un don de 1 000 € à l'association « Grand Nico »

Lors de notre 2^{ème} soirée apéro/concert qui s'est déroulée le 3 septembre 2022, et même si le temps était incertain tout au long de la journée, vous avez une nouvelle fois été très nombreux à danser sur les morceaux du groupe « Les Copper Glops » qui a mis le feu tout au long de la soirée.

Nous tenions à vous remercier pour votre présence, vos sourires et votre humeur. Pour tous les membres de l'association le pari est réussi.

Sur ces beaux débuts et comme nous prenons énormément de plaisir à organiser de tels événements, l'Association En Goguette A' reviendra en 2023 pour vous proposer de nouvelles soirées musicales.

La 1^{ère} soirée aura lieu le samedi 13 mai 2023 à partir de 19 h 30 toujours dans notre beau square communal, et comme vous avez apprécié le groupe « Les Copper Glops », ils reviendront pour animer cette soirée.

Nous sommes impatients de vous retrouver. À très vite. Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2023

Les membres de l'association EN GOGUETTE A'

Gym
volontaire

L'association de gymnastique volontaire c'est un groupe d'une vingtaine de licenciées qui pratiquent le mercredi soir à la salle des fêtes de 20h30 à 21h30. Aucun niveau de base n'est pré requis.

Vous avez pu nous voir cette année aux beaux jours dans le jardin public car le sport en salle était interdit.

Le cours se compose :

- d'un échauffement plutôt basé sur le cardio avec du boxing (musique chorégraphiée inspirée des sports de combat) et du step.

- d'un corps de séance travaillant le corps dans sa globalité (cuisses, abdominaux, fessiers, bras et coordination) sous différentes formes de travail (ateliers, travail avec ou sans matériel, travail sur tapis...) le tout en musique.

- d'un retour au calme avec des étirements ou des postures inspirées du yoga.

Le tout se fait dans la bonne humeur.

Toutes les licenciées et le bureau se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et de garder la forme.

Le bureau

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement Caroline (coach)
06 87 56 94 42

ZUMBA

Cours de zumba à Francueil



Pour la 8^e année consécutive, des cours de zumba sont dispensés le lundi soir de 19 h à 20 h à la salle des fêtes de Francueil.

Cette activité est gérée pour la 6^{ème} année par l'association Francueil Zumba.

Après deux années passées plus compliquées en

subissant des interruptions de cours dues à la crise sanitaire, nous avons pu suivre les cours tout au long de cette saison 2021/2022.

Nous l'avons clôturée mi-juillet par un apéritif dînatoire très sympathique.

Nous avons repris les cours le 12 septembre 2022. Nous accueillons avec un grand plaisir 19 adhérentes pour cette saison 2022-2023, âgées de 16 à 70 ans.

Nous comptons sept adhérentes de la commune de Francueil, sept de la commune de Saint-Georges-sur-Cher et cinq des communes de Chisseaux, Bléré et Epeigné les Bois.

Les souscriptions en cours d'année sont possibles. Les cours sont dispensés par une professeure diplômée.

L'ambiance y est très conviviale, il n'y a pas besoin d'avoir de niveau minimum pour suivre les cours.

Les adhérent(es) doivent être âgé(es) de 12 ans

COLLECTE DES DÉCHETS

Sur le territoire de la communauté de communes « Autour de Chenonceaux » Bléré-Val de Cher, la collecte de déchets s'effectue au moyen de deux bacs : un jaune pour les emballages et papiers et un gris pour les déchets ménagers non recyclables

À Francueil, ils sont collectés le mardi (bac gris) et le jeudi (bac jaune).

Attention, pensez à sortir vos bacs la veille au soir (le ramassage se fait de 4 h à 20 h).

Important : en cas de jour férié dans la semaine, toutes les collectes suivantes sont décalées au lendemain jusqu'au samedi inclus.

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS
 APLATIR EN VRAC DANS LE BAC
 Séparer les différentes matières / Bien vider sans laver

LES EMBALLAGES EN VERRE
 Bouteilles, pots et bocaux en verre

LES TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES
 Propres et secs, soies ou en bon état / Dans des sacs bien fermés de maximum 30 litres / Les chaussures liées par paires

LES DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN
 Feuilles et tiges / Fruits, légumes, légumes secs / Parc de café / Papier journal

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)
 Petits objets en plastique, produits hygiène, baignettes polystyrène, essai-tout, mouchoirs et restes alimentaires d'origine animale

LES DÉCHETTERIES
 Pour les déchets qui ne sont pas collectés avec les déchets ménagers en raison de leur volume et de leur nature.

Commune	Zone	Collecte régulière	Collecte le jour férié
BLÉRÉ	Zone Industrielle de Sire-Jobin	lundi / vendredi / samedi 09h00/12h00 - 14h00/17h00 mardi au jeudi 14h00/17h00	lundi / vendredi / samedi 09h00/12h00 - 14h00/18h00 mardi au jeudi 14h00/18h00
ATHÉE-SUR-CHER	Zone Industrielle de la Ferrrière	lundi / vendredi / samedi 09h00/12h00 - 14h00/17h00 mardi au jeudi 14h00/17h00	lundi / vendredi / samedi 09h00/12h00 - 14h00/18h00 mardi au jeudi 14h00/18h00
CHISSEAUX	Piscine des anciens Coucouverts	lundi 09h00/12h00 mardi / vendredi 09h00/12h00 - 14h00/17h00 samedi 09h00/12h00 - 14h00/17h00	lundi 09h00/12h00 mardi / vendredi 09h00/12h00 - 14h00/18h00 samedi 09h00/12h00 - 14h00/18h00

CONSIGNES DE MISE À LA COLLECTE
 Bacs à sortir la veille au soir, poignées tournées vers la route, couvercle fermé et bien visibles du collecteur.
 Les bacs qui débordent, mal triés et les sacs au sol ne sont pas collectés.
 Seuls les bacs fournis par le SMICTOM sont collectés.

Horaires d'ouvertures des déchetteries

Hiver 01/10 au 31/03	ATHÉE-SUR-CHER	CHISSEAUX	BLÉRÉ
Lundi	9h à 12h - 14h à 17h	9h à 12h	9h à 12h - 14h à 17h
Mardi	9h à 12h	Fermée	14 à 17h
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h	14h à 17h
Jeudi	9h à 12h	Fermée	14h à 17h
Vendredi	9h à 12h - 14h à 17h	14h à 17h	9h à 12h - 14h à 17h
Samedi	9h à 12h - 14h à 17h	9h à 12h - 14h à 17h	9h à 12h - 14h à 17h
Été 01/04 au 30/09	ATHÉE-SUR-CHER	CHISSEAUX	BLÉRÉ
Lundi	9h à 12h - 14h à 18h	9h à 12h	9h à 12h - 14h à 18h
Mardi	9h à 12h	Fermée	14h à 18h
Mercredi	9h à 12h	14h à 18h	14h à 18h
Jeudi	9h à 12h	Fermée	14h à 18h
Vendredi	9h à 12h - 14h à 18h	14h à 18h	9h à 12h - 14h à 18h
Samedi	9h à 12h - 14h à 18h	9h à 12h - 14h à 18h	9h à 12h - 14h à 18h

Pour tous renseignements
SMICTOM Amboise
 tél. 02 47 23 47 66 ou mail :
 contact@smictom-amboise.fr

Organismes intercommunaux

La commune seule ne peut pas assurer toutes les prestations attendues par la population. Elle a de ce fait des structures intercommunales à sa disposition comme c'est le cas pour Francueil.

L'intercommunalité consiste à transférer la gestion d'un ou plusieurs services publics à une structure intercommunale qui a le statut d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Elle permet aux communes intéressées par la construction d'un équipement ou la fourniture d'un service public de mutualiser leurs moyens.

En premier lieu, la communauté de communes « Autour de Chenonceaux, communauté de communes de Bléré-Val-de-Cher » dont les principales compétences qui impactent notre vie de tous les jours sont : l'économie (par conséquent l'emploi), l'Eau et l'Assainissement, le Tourisme, les Transports Scolaires pour ne citer que ceux-là.

La communauté de communes a délégué sa compétence « collecte » au Smictom d'Amboise (syndicat mixte intercommunal de traitement et de collecte des ordures ménagères). Objectif de cette organisation : contenir le coût de gestion des déchets. Le Smictom assure ainsi la collecte (porte-à-porte, déchetteries, points d'apport volontaire), puis le transfert des déchets ménagers et des emballages et papiers recyclables vers les sites où ils sont traités.

Le Syndicat Mixte en charge du Schéma de Cohérence Territoriale concerne les Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais (ABC). Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification qui organise le développement du territoire pour les 10 à 20 ans à venir en définissant, dans une logique de développement durable, les espaces d'accueil des logements,

entreprises et équipements nouveaux, des lieux à valoriser et à protéger... Il fixe donc les grandes orientations nécessaires pour aborder l'avenir du point de vue de l'aménagement de ce territoire.

Les actions du Pays Loire Touraine s'inscrivent dans le cadre de contrats et programmes pluriannuels conduits en partenariat avec l'Europe, l'État ou la Région Centre-Val de Loire. Marqué par la présence de la Loire, du Cher et de leurs affluents, le territoire a depuis toujours une situation de carrefour. Il se caractérise à la fois par la beauté de ses paysages naturels et la qualité architecturale de son patrimoine bâti. Le Pays a construit et gère le Contrat Local de Santé qui est un outil souple qui s'adapte aux problématiques locales et a pour vocation de participer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) développe et renforce les réseaux de distribution publique d'électricité des 271 communes du département (à l'exception de Tours). Il gère les réseaux de gaz et d'éclairage public des communes qui le souhaitent. Il met à disposition des collectivités adhérentes, un système d'information géographique représentant le territoire et ses réseaux avec précision. Le SIEIL est l'autorité territoriale compétente du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS). Le SIEIL est également le propriétaire des infrastructures de recharge publiques de véhicules électriques et hybrides sur son territoire. Le SIEIL développe les énergies renouvelables à l'échelle de la Région. Il est géré par un comité syndical et un Bureau regroupant les délégués représentants les collectivités adhérentes.

De par ses compétences, le SIEIL est un acteur engagé de la transition énergétique sur son territoire.



Urbanisme

1. Les demandes d'autorisation d'urbanisme (AU) permis de construire, déclaration préalable

La demande peut se faire en mairie ou en ligne www.service-public.fr

Le dépôt des dossiers peut se faire en mairie ou par voie dématérialisée sur le site <https://sve.sirap.fr>

2. La fiscalité de l'aménagement

Quand et comment déclarer vos travaux ?

<p>Une démarche unique pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La taxe d'aménagement • La redevance archéologie préventive • La valeur locative cadastrale 	1
<p>Dans les 90 jours qui suivent l'achèvement des travaux</p>	2
<p>Dans votre espace fiscal personnel sur www.impots.gouv.fr</p>	3

3. Quelles règles je dois suivre (document Communauté de communes CCBVC)

Autorisation d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux. Toutes les informations peuvent être demandées soit auprès des services de la commune, soit auprès des instructeurs à la communauté de communes. Ces documents servent également d'indicateurs pour constater le dynamisme du village et son attractivité, en 2022, la mairie de Francueil a traité :

- 65 certificats d'urbanisme
- 60 déclarations préalables
- 15 permis de construire
- 4 permis d'aménager
- 1 permis de démolir

QUELLES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX ?

Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade... Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien s'informer auprès du service Urbanisme des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier (informations non exhaustives).

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?

- CRÉATION D'UNE VÉRANDA OU TERRASSE COUVERTE**
 - ≤ 5 m² : aucune formalité*
 - ≤ 40 m² : déclaration préalable**
 - > 40 m² : permis de construire**
- EXTENSION, AMÉNAGEMENT DE COMBLES**
 - ≤ 40 m² : déclaration préalable**
 - > 40 m² : permis de construire**
- TOITURE**
 - Déclaration préalable
- CRÉATION D'UNE FENÊTRE DE TOIT, LUCARNE**
 - Déclaration préalable (sans création de surface plancher)
- POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**
 - Déclaration préalable
- RAVALEMENT DE FAÇADE**
 - Déclaration préalable
- FENÊTRE OU PORTE-FENÊTRE**
 - Création ou changement : déclaration préalable
- CONSTRUCTION D'UNE PISCINE**
 - Non-couverte/Couverte ≤ 1,80 m :
 - Bassin ≤ 10 m² : aucune formalité*
 - Bassin ≤ 100 m² : déclaration préalable
 - Bassin > 100 m² : permis de construire
 - Couverte > 1,80 m : permis de construire
- ANNEXES, (ABRI DE JARDIN, APPENTIS, GARAGE...)**
 - ≤ 5 m² : aucune formalité
 - ≤ 20 m² : déclaration préalable
 - > 20 m² : permis de construire
- COUPE OU ABATTAGE D'ARBRE**
 - Déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou site classé / inscrit
- PORTAIL ET CLÔTURE**
 - Déclaration préalable
- TERRASSE NON COUVERTE**
 - Sans surélévation : aucune formalité*
 - Surélévée ≤ 5 m² : aucune formalité
 - Surélévée ≤ 40 m² : déclaration préalable
 - Surélévée > 40 m² : permis de construire
- DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION**
 - Permis de démolir

*Sauf périmètre de monuments historiques
**Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE ?

- SE RENSEIGNER SUR LES RÈGLES D'URBANISME APPLICABLES SUR LE TERRAIN**
 - Auprès du service Urbanisme de la commune
 - Sur le site internet de la commune ou de la Communauté de communes
 - Sur le site Géoportail de l'Urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>)
- RETIRER OU TÉLÉCHARGER LE DOSSIER**
 - Au service Urbanisme de la commune
 - Sur le site Service Public (<https://www.service-public.fr/>)
- DÉPOSER LE DOSSIER RENSEIGNÉ**

En mains propres ou par courrier au service Urbanisme de la commune
- INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE**

Par le service Urbanisme de la commune, ou le service Urbanisme mutualisé de la Communauté de communes selon le projet, instruit au regard du code de l'Urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en vigueur
- RÉPONSE**

À compter de la réception du dossier complet, le délai d'instruction est de 1 mois pour une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme informatif, 2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel, un permis de construire maison individuelle ou un permis de démolir et 3 mois pour un permis d'aménager ou tout autre permis de construire. Ces délais peuvent être majorés ou prolongés selon la nécessité de consultation de services extérieurs (ABF, SDIS, etc.).
- AFFICHER L'AUTORISATION DE TRAVAUX**

Sur le terrain, de façon visible pendant une période continue de 2 mois minimum, et durant toute la durée du chantier. Le délai de recours des tiers court à compter du 1^{er} jour d'affichage

PLUS DE RENSEIGNEMENTS
Service Urbanisme
Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
39 rue Gambetta - 37150 Bléré
Tél. 02 47 23 58 63
urbanisme@cc-blere-valdecher.fr

La Mission Locale ça vaut le coup d'oeil !

Renseigner, Orienter, Accompagner **TOUS LES JEUNES** entre 16 et 25 ans **AVEC** ou **SANS** DIPLOME là est notre mission depuis **40 ans** !

ASHAJ d'Amboise
11 allée de Maletrenne
37100 Amboise
02 47 30 41 64
contact@mloiretouraine.org

Antenne Château-Renault
31 Avenue du Maine
37110 Château-Renault
02 47 30 07 29
Chateaurenaault@mloiretouraine.org

Mission Locale Loire Touraine
10 rue Jules Hiron
37530 Nazelles-Négron
02 47 30 41 64
contact@mloiretouraine.org

Déménagement cet Automne
Maison France Services
Pl. Richelieu, 37400 Amboise

Centre Socio-Culturel de Bléré
26 rue des Déportés
37130 Bléré
02 47 30 41 64
contact@mloiretouraine.org

Centre Socio-Culturel Charles Peguy d'Amboise (La Verrerie)
1 rue Belleau 37100 Amboise
02 47 30 41 64
contact@mloiretouraine.org

Mobilité
Logement
Santé
Emploi
Formation

40 ANS

projectil sogepress

Pour devenir annonceur contactez-nous

02 47 20 40 00

32 rue Eugène Durand
37000 TOURS

www.projectil-sogepress.fr

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté Égalité Fraternité

Secrétariat général pour l'administration
Direction du service national et de la jeunesse

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ?

La loi du 28.10.1987 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et de leurs devoirs

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1. L'engagement de 6 mois (à partir de 17 ans)
2. Le recensement à 16 ans de manière individuelle ou collective
3. La Journée Sésame et Citoyenneté (à partir de 16 ans)

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC environ 1 an après.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille ou en ligne pour certaines communes www.service-public.fr

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez-vous à magdc.fr, vous pourrez ainsi :

- Découvrir ce qu'est la JDC
- Télécharger votre convocation
- Changer la date de votre JDC
- Être guidé jusqu'au site de convocation
- Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis.

Un délai de 2 à 4 mois après votre recensement est nécessaire pour créer votre compte. Mais pour être automatiquement alerté de cette possibilité, n'oubliez pas de laisser une adresse mail lors de votre venue en mairie.

Pour tout renseignement contactez le Centre du service national d'Angers

09 70 84 51 51 - Lundi au jeudi 09h à 19h30 - Vendredi 09h à 12h - 19h30 à 19h30
www.mil.defense.gouv.fr - csn@csn.defense.gouv.fr

Pas d'accueil public

Armées Jeunesse @armees.jeunesse

LA PAROISSE



La lumière de Bethléem

En 1986 une radio autrichienne prend l'initiative d'aller chercher une flamme allumée dans la grotte de la nativité à Bethléem et de la rapporter en Autriche.

Elle est distribuée en signe de paix à la population. Depuis, chaque année, une lumière est allumée et partagée en relais à travers l'Europe et l'Amérique du Sud.

Depuis 2003, une délégation de scouts et guides de France se rend à Vienne pour recevoir la flamme.

Elle est rapportée à Paris et partagée au cours d'une célébration œcuménique.

Chaque groupe de scouts a pour mission de rapporter la flamme dans sa région et c'est comme cela que depuis quelques années la lumière de la paix arrive dans l'église de Francueil pendant le temps de Noël.

Vous pouvez venir la chercher pour la mettre dans vos maisons avec un photophore.

Osons parler de la Paix et osons la transmettre.

Collecte banque alimentaire :

Merci à la mairie d'avoir accepté que trois jeunes de l'aumônerie se joignent à l'équipe du CCAS pour participer à la collecte en faveur de la banque alimentaire.

Ils ont été (malgré le froid) ravis d'apporter leur contribution à cette mission de solidarité.

Cela a été pour eux une occasion réaliser qu'ils pouvaient, à leur niveau, aider les personnes en situation de précarité.

Nous avons pu constater dans toutes les équipes que les donateurs ont été très sensibles à la présence des jeunes dans les lieux de collecte et qu'ils ont ainsi favorisé la qualité des dons.

Merci à Maël, Augustin et Baptiste pour Francueil.

Information Pratique

• La messe est célébrée tous les dimanches et jours de fêtes à Bléré à 10 h 30.

• Le samedi dans les autres villages de la paroisse à 18 h 30

Le planning est affiché à la porte de l'église.

Pour tout renseignement sur les activités de la paroisse (Catéchèse, groupe de prière, actions caritatives), une permanence a lieu à :

La maison paroissiale- 5 rue Voltaire- 37150 Bléré.

Tél. 02 47 57 91 12

Courriel : paroissesjvc@gmail.com

Pour l'église de Francueil vous pouvez aussi vous adresser à : Delphine d'Astorg, Marie-France Bourreau

Pour prendre rendez-vous avec l'abbé SIMON, vous pouvez contacter la paroisse.

À NOTER

Le mardi, Chapelet à 18 h 30 à l'église de Francueil

État civil

Naissances (12)

9 février	Camille CHEVALLEREAU
9 février	Livio LEBLANC PRIOR
2 mai	Arthur HEDON
7 juin	Énora MOREAU
23 juin	Noé CORONAS
25 juillet	Léna CHAMAUX
17 août	Camille LE GODAIS BARRIER
24 août	Alice MOREAU
9 septembre	Jonas LEGRAND
23 septembre	Léonie NDIAYE



Mariage (6)

28 mai	David DELORY et Céline GAILLOT
4 juin	Gaëtan ESNARD et Laëtitia RADET
2 juillet	Océane IMBERT et Maxime MAILLARD
19 août	Caroline SANTOYO et Nicolas BOUSQUET
20 août	Didier VERRIER et Audrey MORIEUX



Décès (5)

10 janvier	Roger REMOUÉ
28 mars	Monique BONTEMPS
11 juin	Robert BAUDEAU
31 octobre	Monique MAINGAULT

Hommage à Dominique DOUARD, décédé le 24 janvier 2023, porte drapeau de l'UNC et de l'AVEN.

Le nombre entre parenthèses indique le nombre effectif de naissances, mariages... mais ne figurent dans la liste que ceux pour qui nous avons l'accord de parution. Par ailleurs, vous pouvez nous signaler une adoption qui, bien que ne donnant pas lieu à un acte d'état civil en mairie, s'apparente à une naissance. Nous ne publions, sauf avis contraire de la famille, que les décès parus dans la presse et ayant fait l'objet d'une information en mairie.

market
Vos supermarchés de proximité

Faverolles-sur-Cher | Bléré

CHAQUE JOUR DES ÉQUIPES À VOTRE SERVICE...

A Fleur d'eau
Artisan Fleuriste
Toutes compositions florales

5, place Bretonneau
41400 Saint-Georges-sur-Cher
02 54 32 40 04

GUIGNARD et FILS

- MAÇONNERIE NEUF
- RÉNOVATIONS
- RAVALEMENT • TAILLE DE PIERRE

Tél. 02 47 23 83 84
28 rue de l'Europe - 37150 CHISSEAUX
contact@guignardetfils.fr
www.guignardetfils-maçonnerie-chisseaux.fr

DELAUNAY STORES
Face au camping BLÉRÉ 02 47 30 24 30

QUALIBAT

OUVERT du lundi en vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

MENUISERIES
ALUMINIUM - BOIS - PVC
ALARME - PORTES DE GARAGE

STORISTES DE FRANCE
Stores Fenêtres Volets
www.storistes-de-france.com

L'ATELIER DE LA PIERRE

Création - Taille - Rénovation

07 69 16 01 35

latelierdelapierre37@gmail.com

VIVE LE JARDIN
Une enseigne du groupe Jardiland

• TONNELLES • CARPORT • SALONS DE JARDIN • BBQ •

Service livraison et montage à domicile
Articles de jardinage - végétaux - décoration - vêtements - pêche - chasse

Z.I. - 37150 BLÉRÉ
www.jardinerie-de-blere.fr
contact@jardinerie-de-blere.fr

Tél. 02 47 57 96 01

OUVERT le lundi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h - du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
OUVERT le dimanche de 10h à 12h30

Charpente
Benoît ROBIN Sarl

8 rue Gustave Eiffel
37150 BLÉRÉ
02 47 57 86 02

ouverture

CAVEAU DE FRANCUVEL
OUVERT TOUS LES JOURS
seul dimanche, lundi matin et jours fériés
de 9H à 12H et de 14H à 18H
24, RUE DE CHENONCEAUX - 37150 FRANCUVEL

e-mail: info@vignerons-gourmandiere.com
www.vignerons-gourmandiere.com

TEL: 02 47 23 91 22

Sauvignon, Rosé, Gamay et Côt en AOC Touraine
Méthodes Traditionnelles et Crémant de Loire
Sauvignon, Rosé, Gamay, Cabernet et Côt en fontaines et vrac

INGA & DAMIEN VIGNAUD

Conseillers Immobiliers

idvignaud.immo@gmail.com
07 69 27 23 29
Francueil et Alentours

SARL **Jan BUSSER & Axel PROVOST**



TRAVAUX PUBLICS et TERRASSEMENTS

2 le four au noir - 37460 CÉRÉ LA RONDE

Axel PROVOST co-gérant

☎ 02 47 94 21 08 - 06 27 81 43 43

🌐 www.busser-provost.com @ busser.provost@orange.fr



La Reine Blanche

Bar restauration rapide

Aurore et Nico vous accueillent

1 place Sylvain Cormier - 37150 Francueil

09 75 57 80 16

lareineblanchefrancueil@gmail.com

 @lareineblanchefrancueil



Sébastien PASTOR

COUVERTURE - ZINGUERIE

CHARPENTE - RAMONAGE

- NEUF ET RÉNOVATION -

02 47 30 35 91

06 72 80 63 10

sebastien_pastor@outlook.fr

9, rue du Moulin Neuf

37150 FRANCUEIL

J'peux pas... j'ai poney !!!



DAISY VAILLANT
06 78 52 05 53

23, La Minière | 37150 FRANCUEIL



WWW.LESECURIESLACLEDESCHAMPS.FR

VERNAT
Travaux Publics
GVTP
AGENCE TOURAINE-BERRY



 37600 LOCHES
☎ 02 47 59 64 16

accueil@vernattp-gv.com

Partenaire pour un avenir durable

 **ALLIANCE
FUNÉRAIRE**
DE TOURAINE

Pour tous vos besoins
funéraires.

COURTOIS • 02 47 57 93 71

www.alliance-funeraire-de-touraine.fr